

# Info-Famille

**Septembre-octobre  
2021 no.1**

## ***À SAINT-MARC, ON REGARDE VERS L'AVENIR!***

### **1- Mot de la direction**

Bonjour à tous,

La rentrée scolaire est maintenant chose du passé! Outre un petit pépin informatique pour les inscriptions de certains élèves dîneurs, tout s'est bien déroulé! Depuis mercredi, nous sillonnons les corridors, Madame Jessica et moi, et nous voyons déjà que nos élèves sont déjà à la tâche. Même si les élèves doivent porter un masque, nous sentons que le retour s'effectue dans un climat beaucoup plus calme que celui de l'année dernière.

Concernant les mesures sanitaires, nous vous avons fait parvenir les règles les plus importantes à connaître. Maintenant, nous sommes toujours dans l'attente d'une mise à jour de la santé publique en lien avec toute la procédure de gestion des symptômes ainsi que la procédure en lien avec les cas positifs qui pourraient survenir. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons reçu l'information.

Autrement, la vie suit son cours vers une nouvelle normalité! Il en sera de même avec la vie de l'école! Les activités reprendront graduellement. Qu'il s'agisse des activités parascolaires ou des sorties éducatives, les élèves pourront de nouveau en bénéficier. De plus, nous remettons la Brigade sur pied. Pour les parents qui ne connaissent pas la Brigade, il s'agit ici d'une équipe d'élèves autonomes et responsables de 6<sup>e</sup> année, qui auront différentes tâches d'accompagnement et de sensibilisation à faire auprès des autres élèves de l'école. La Brigade aide grandement à garder un climat sain et sécuritaire dans notre école.

Nous vous souhaitons donc une belle année scolaire et nous vous invitons à être un rouage important du parcours scolaire de votre jeune (ou de vos jeunes). Prenez le temps d'échanger avec votre enfant sur ses réalisations et son quotidien. Ces moments sont précieux et leur permettent de développer leur estime de soi. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous accompagner.

Cordialement,

Madame Jessica et M. Stéphane

### **2- Dates à retenir, septembre-octobre 2021**

Lundi 6 septembre 2021	<b>Fête du Travail</b> , jour férié
<b>Mercredi 15 septembre 2021</b>	<b>19h30 : Assemblée générale annuelle des parents : vous recevrez une invitation dans la semaine du 6 septembre.</b>
Mercredi 22 septembre 2021	<b>19h00 : 1<sup>re</sup> rencontre du nouveau CÉ 2021-2022</b>
Vendredi 24 septembre 2021	<b>Journée pédagogique</b>
Jeudi 30 septembre 2021	<b>Déclaration de la clientèle</b> : il est primordial que votre enfant soit à l'école pour la prise des présences.

Lundi 4 et mardi 5 octobre 2021	<b>Photos scolaires</b> (date à recevoir par le biais de votre enfant)
Mardi 5 octobre 2021	<b>Journée mondiale des enseignantes et enseignants</b>
Lundi 11 octobre 2021	<b>Action de grâce</b> , jour férié
Mercredi 20 octobre 2021	<b>19h00</b> : 2 <sup>e</sup> rencontre du CÉ 2021-2022
Vendredi 22 octobre 2021	<b>Journée pédagogique</b>

### 3- Thématique de l'année

Le thème de l'année scolaire 2021-2022 de l'école St-Marc sera « **À St-Marc, on regarde vers l'avenir** ». Nous souhaitons, par cette thématique, faire comprendre aux enfants que, malgré tout ce que nous avons vécu ces derniers mois, il faut garder espoir et que des jours meilleurs se pointent déjà à l'horizon.

### 4- Numéros de téléphone et adresses à retenir

**École-St-Marc** (514) 380-8899, poste **4141** et pour les absences seulement poste **4142**

**Adresse de courriel de l'école** : [stmarc@cssdgs.qc.ca](mailto:stmarc@cssdgs.qc.ca)

**Service de garde** : 514-380-8899 poste **4149** pour Geneviève Gouin, et après **16h00** poste 4148 ou 4143

**Adresse de courriel du service de garde** : [sdg.stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:sdg.stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca)

**Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries** : (514) 380-8899

**Site Internet du Centre de services scolaire** : <http://www.cssdgs.gouv.qc.ca>

**Site internet de l'école** : <http://stmarc.cssdgs.gouv.qc.ca>

### 5- Élèves marcheurs

Nous désirons rappeler à tous **que la présence des parents est interdite dans la cour d'école pour des raisons de sécurité.** Pour ceux d'entre vous qui viennent reconduire leurs enfants, nous vous demandons de les laisser entrer seuls dans la cour. Merci à l'avance de votre collaboration.

### 6- Débarcadère du service de garde

Depuis l'année dernière, le débarcadère du service de garde se situe à l'entrée principale de l'école. Nous vous rappelons les règles suivantes :

**Le matin** : vous avez jusqu'à 7h40 pour venir laisser votre enfant au service de garde via le débarcadère. Après 7h40, nous vous demandons de vous stationner à la bibliothèque et de marcher vers l'école par la suite. La raison est fort simple : il faut libérer le débarcadère pour l'arrivée des autobus. Nous vous demandons d'être compréhensifs et de respecter cette règle. Il en va de la sécurité de nos élèves!

**En fin d'après-midi** : vous pouvez avoir accès au débarcadère du service de garde à partir de 15h45. Ceci permet aux enseignants de pouvoir quitter le stationnement de l'école entre 15h10 et 15h45. Nous vous demandons de bien vouloir vous stationner à la bibliothèque si vous venez chercher votre enfant avant 15h45. Encore une fois, nous vous remercions de votre collaboration!

## 7- Activités parascolaires automne 2021

Tel qu'annoncé par le ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, nous pourrons tenir des activités parascolaires dans nos écoles. Actuellement, nous avons le club de karaté et le club de soccer de Candiac qui nous ont rejoints. Dès que ce sera possible, nous vous ferons parvenir la documentation qui comprendra toutes les informations.

## 8- Absences et retards

Si votre enfant s'absente de l'école (peu importe le motif), il est obligatoire de nous aviser par téléphone ou par courriel. De cette façon, il est plus facile pour nous d'assurer le suivi de ses absences et nous évitons les appels à la maison ou au travail pour confirmer l'absence.

Nous vous rappelons que votre enfant doit être présent à l'heure tous les jours.

**AM** : entrée des élèves dans la cour de l'école **7h49**, entrée des élèves dans l'école: **7h52**

**Retour du dîner** : arrivée à l'école entre **12h35 et 12h40** et entrée des élèves dans l'école : **12h40**

Les élèves qui arriveront en retard recevront un avis (billet vert) pour signaler leur retard. Après trois retards, les parents recevront un courriel les avisant de la situation afin de trouver une solution.

Bonne année scolaire à tous!



Stéphane Bouthillier  
Directeur de l'école St-Marc



Jessica Therrien  
Directrice adjointe de l'école St-Marc